

4.0 crédits

30.0 h

2q

Enseignants:	Marquet Jacques ; Mouton Bénédicte ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	' Les thématiques relatives à la parenté et à la filiation affectées par les évolutions récentes de la famille et au couple ' à titre d'exemples : - La pluriparentalité ; - L'homoparentalité ; - La procréation médicalement assistée (PMA) ; - La gestation pour autrui (GPA) ; - Les fondements de la filiation ; - L'accouchement dans le secret (ou accouchement sous X) ; etc.
Acquis d'apprentissage	A la fin du cours, l'étudiant sera capable de problématiser une question spécifique en mettant en évidence plusieurs entrées disciplinaires, et en soulignant les apports et limites respectives de ces différentes entrées <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Les modalités d'évaluation précises sont définies par le/la titulaire au début du cours. Les modalités d'évaluation de ce cours sont communes avec celles de « Questions contemporaines autour de la conjugalité : problématisation et prévention ». En effet, l'évaluation de ces deux cours se passe sous la forme d'un examen unique devant le jury composé de l'ensemble des enseignants des deux cours. Il s'agit de présenter le travail de groupe (mais avec des parties individualisées) de confrontation interdisciplinaire réalisé sur une thématique relevant soit de la parenté et de la filiation, soit de la conjugalité, soit de l'une et de l'autre. Cette épreuve se déroule en deux temps : dépôt d'un travail intégrant les lectures disciplinaires et défense orale.
Méthodes d'enseignement :	Les titulaires, de disciplines différentes, présentent la spécificité de leur regard disciplinaire et les apports des recherches de leur discipline sur deux ou trois thématiques. Pour chaque thématique, les titulaires débattent ensuite entre eux et avec les étudiants des apports et limites des différentes perspectives. Les étudiants (par groupe de 2 à 4) sont ensuite invités à en faire de même sur d'autres thématiques ; les enseignants jouent alors le rôle de référents disciplinaires. Méthodes : ' Cours interactif, avec espace de discussion ' Lecture individuelle et/ou collective d'articles ' Encadrement des travaux de groupe
Contenu :	Cette activité est au cœur de l'apprentissage à l'interdisciplinarité. Elle consiste à faire dialoguer différentes disciplines (parmi les suivantes : anthropologie, biologie, droit, histoire, philosophie, psychologie, sociologie) autour de problématiques liées à l'évolution de la parenté et de la filiation, afin de mettre en évidence les spécificités, apports et limites des approches disciplinaires. à titre d'exemples, ces thématiques sont : la pluriparentalité ; l'homoparentalité ; la procréation médicalement assistée (PMA) ; la gestation pour autrui (GPA) ; l'accouchement dans le secret (ou accouchement sous X) ; les fondements de la filiation ; l'anonymat des donneurs de gamètes ; l'adoption ; les familles d'accueil ; la déchéance parentale ; etc (voir table des matières sur i-campus).
Faculté ou entité en charge:	ESFA

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité	SEX2M	4	-	